

TROISIEME COURS DE PALEOGRAPHIE

Cette fois-ci, nous abordons le dernier cours de paléographie pour la période du XVIIIe siècle. Les difficultés de lecture présagent de bien mauvaises surprises, pour les prochains cours. En un mot, ça va être l'horreur ;-).

Le document que nous utilisons ci-dessous, est une assignation d'un procureur, envoyée à des confrères, au sujet d'un procès dont chacun est chargé de représenter les parties opposées :

Je vous assigne par ce present de Joseph Labbat procureur mes Laroze et
bruguier procureurs scavoir ledit Laroze de pierre et Jaques
Euzieres pere et filz et ledit bruguier depierre Capiou et
anthoine massanes pour en venir au premier Jour daudiance
pour plaider tant sur le desadveu des Impetrations faites au
nom dudit Labat que sur Sa r equeste en garantie autrent
proteste quil Ser apasse outre a la plaiderie amontpr ce 7 may
1712
Verdeillan
Marquis

L'écriture est assez "épaisse" et les mots sont, de ce fait, plus difficiles à déchiffrer. Il est probable que le scribe a utilisé une vieille plume, ou bien qu'il a un peu trop appuyé sur le papier (à moins que ce soit ce dernier qui fut de mauvaise qualité). Ce type de document se rencontre d'ailleurs assez souvent, lors de recherches effectuées dans les services d'archives départementaux ou municipaux. Il faudra donc vous y habituer.

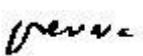
En voici la transcription :

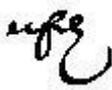
- Verdeillan procureur de Joseph Labbat somme mes Laroze et
- bruguier procureurs scavoir ledit Laroze de pierre et Jaques
- Euzieres pere et filz et ledit bruguier depierre Capiou et
- anthoine massanes pour en venir au premier Jour daudiance
- pour plaider tant sur le desadveu des Impetrations faites au
- nom dudit Labat que sur Sa r equeste en garantie autrent
- proteste quil Ser apasse outre a la plaiderie amontpr ce 7 may

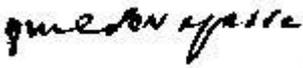
- 1712.
- Receu Coppie pour me Laroze ce 18e avril 1712
- Marquis
- Verdeillant
- Laroze
- bruguier

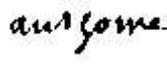
Ce texte appelle plusieurs remarques :

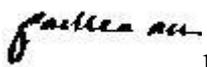
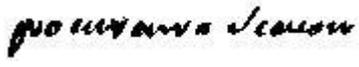
- certaines lettres sont à peine esquissées, et bien souvent, il s'agit de voyelles (qui sont essentielles à déchiffrer pour la compréhension du mot), comme pour le "i" de

"pierre"  (comparez avec le "pere" , la différence est subtile);

- quelquefois, deux mots sont accolés ensemble comme  pour "etfilz", c'est-à-dire "et filz" (remarquez la fin du second mot "lz", forme que vous rencontrerez souvent);

- d'autres sont coupés au mauvais endroit comme  pour "quil Ser apasse", c'est-à-dire "qu'il sera passé";

- la lettre "t" perd souvent sa barre :  pour "anthoine" (remarquez la présence du "h" dans ce prénom, qu'il soit utilisé pour désigner un masculin ou un féminin - anthoinette, thoine, anthonie) ;

- la lettre "s", comme finale, ressemble étrangement à la lettre "a" et il faudra se méfier de ce faux isomorphisme. Nous en avons des exemples avec les mots suivants:  pour "faittes au" et  pour "procureurs Scavoir" (notez au passage cette forme du verbe "savoir": "scavoir" pour "savoir" mais aussi "scachant" pour "sachant").

Voici un exemple de transcription "pour publication" :

- Verdeillant, procureur de Joseph Labbat, somme m(estr)es Laroze et
- Bruguier procureurs, scavoir ledit Laroze de Pierre et Jaques
- Euzieres père et filz et ledit bruguier de Pierre Capiou et
- Anthoine Massanes, pour en venir au premier Jour d'audiance
- pour plaider tant sur le desadveu des Impétrations faittes au
- nom dudit Labat que sur Sa requeste en garantie, autr(em)ent
- proteste qu'il sera passé outre à la plaiderie. A Montp(ellie)r ce 7 may
- 1712.
- Receu coppie pour m(estr)e Laroze, ce 18e avril 1712
- Marquis

